

Pro'Jet **le professionnel** **du jetable**

SAS au capital de 153 000 €
RCS Pontoise B 306 170 242
Siret 306 170 242 000 78 - APE 4669 C
CCP 20041 01012 337697 4PO33 39
TVA FR 84 306 170 242

Siège social

Paris
15, rue de l'Angoumois
ZAC du Chemin Vert
BP 40041 - 95102 Argenteuil Cedex

Tél. 01.30.25.87.00
Fax 01.30.25.87.09

Internet : www.pro-jet.fr
e-mail : contact@pro-jet.fr

Lyon

24, rue Eugène Hénaff
BP 528 - 69636 Vénissieux
Tél. 04.72.51.04.28 - Fax 04.72.51.33.76

Colmar

28, rue des Frères Lumière
ZI Nord - BP 91332
68013 Colmar Cedex
Tél. 03.89.24.99.11 - Fax 03.89.24.99.02



CERTIFICAT GENERAL D'APTITUDE AU CONTACT ALIMENTAIRE

VAISSELLE ET PRODUITS A USAGE COURT



Usage en restauration professionnelle

Le sigle certifié 100% contact alimentaire indique que nos produits sont certifiés au contact alimentaire.

Pour des raisons d'hygiène nos produits sont destinés à un usage unique ou à un usage court au contact avec les aliments pour servir nourritures et boissons dans la journée, par des professionnels de la restauration.

Cette validité s'entend sous réserve du respect des conditions de stockage, de manutention et d'utilisation normales et prévisibles des produits, prenant en compte les matériaux des contenants et la nature des denrées alimentaires ainsi que la durée de la mise au contact et les conditions prévues par les usages.

Articles en bois

Le bois de bouleau est toléré au contact alimentaire par le règlement CE n°1935/2004 du 27 Octobre 2004.

Le bois de bambou ne figure pas dans la liste des bois autorisés au contact alimentaire par la réglementation française.

Usage industriel

Sauf indication, nos produits ne sont pas certifiés pour le contact prolongé avec de telle ou telle denrée alimentaire, agro-alimentaire ou matière chimique spécifique, en vue de son emballage, conditionnement, stockage, conservation, transport ou autre dans des conditions particulières.

Il appartient à l'industriel qui souhaite utiliser nos produits à ces fins de prendre en charge toutes les mesures de laboratoire, test de migration et recherche d'éventuelles réactions chimiques, afin de s'assurer que le produit en question est apte au contact alimentaire dans les conditions de l'utilisation spécifique qu'il en fait.

La Société Pro'Jet décline toute responsabilité des conséquences d'un usage inapproprié de ses produits.

Usage médical

Nos produits ne sont pas stérilisés et ne sont pas prévus en l'état pour un usage médical.

Frais administratifs

Toute demande spécifique de certificat, déclaration, fiche technique, REACH ou autre fera l'objet d'une facturation forfaitaire de frais administratifs de 15€ TTC par certificat.